## Horaires des cours au collège :

les cours peuvent avoir lieu de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi. Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi.

## Horaires des récréations :

09H50 à 10h05 et 15h55 à 16h10

## Les repas:

A midi, je peux manger au **self.** Je suis alors **demi-pensionnaire**.

Je peux aussi manger à la **maison**, je suis **externe**.

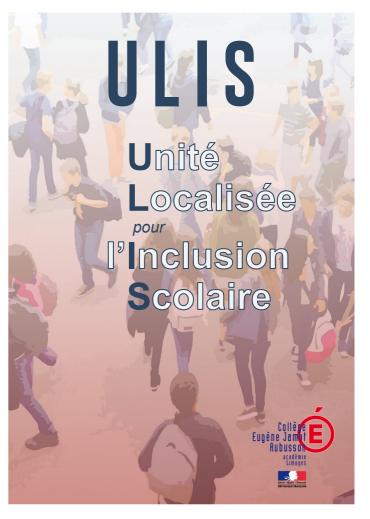
Je peux dormir à l'internat du collège, je suis **interne**.

En dehors des cours: si je n'ai pas cours, je vais en étude. C'est un endroit où l'on peut travailler sans bruit. Je peux aussi aller au CDI pour lire emprunter des livres ou travailler sur un ordinateur.



**AUBUSSON** 

## AU COLLEGE Eugène Jamot De la 6 de à la 3 de



www.cite-scolaire-aubusson.fr

Au **collège**, il y a un peu plus de travail qu'à l'école. Il y a des **professeurs** et non pas des maîtres. Il y a des **surveillants** qui surveillent la cour, l'étude et le self.

Je peux aller en classe de la **6ème** à la **3ème**.

Au collège, je suis inscrit dans une classe de référence.

Je vais en cours avec cette classe de référence en fonction de ce que je suis capable de faire (Par exemple en musique, en arts plastiques, en EPS, en Géographie, en Histoire, en Technologie ...). J'ai donc un emploi du temps personnalisé. Ce sont des professeurs qui me font travailler.

Quand les cours de ma classe de référence sont trop difficiles, je vais en **ULIS** avec un professeur spécialisé, Myriam DEPARIS. Je travaille les mathématiques, le français, les sciences, l'informatique, l'histoire, la géographie, l'anglais...

Je peux aussi préparer l'ASSR 1 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) en classe de 5ème et l'ASSR 2 en classe de 3ème; le PSC1 (Prévention et Secours Civique 1) et le diplôme du CFG (Certificat de Formation Général) en classe de 3ème.

Dès la 4ème et durant la 3ème, je réfléchis à un **projet professionnel**. Je fais des stages en entreprise et je peux participer aux ateliers SEGPA d'ERE (Espace Rural et Environnement) et d'HAS (Hygiène, Alimentation, Service) ou à des ateliers d'IME.

L'AVS (Assistant de Vie Scolaire), Clarisse COTINAT, nous aide dans notre travail et notre vie quotidienne tout au long de la journée au collège.

